

Bundesamt für Statistik

Indice des prix à la production pour les transports de marchandises en avril 2005

14.07.2005 - 09:15 Uhr, Bundesamt für Statistik

(ots) - Indice des prix à la production pour les transports de marchandises en avril 2005

Hausse des prix de 6,4%

Les prix des transports de marchandises ont augmenté de 6,4% entre octobre 2004 et avril 2005. L'indice se situe à 103,2 points (base avril 2001 = 100). Les prix des transports ferroviaires ont augmenté de 1,3%, alors que ceux des transports routiers ont progressé de 8,1%. Cette hausse s'explique principalement par le relèvement, au 1er janvier 2005, de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP). Son impact sur les prix à la production et à la consommation s'est cependant avéré minime. La progression des prix des transports de marchandises par rapport à avril 2004 est de 6,5% (+1,0% pour le rail, +8,4% pour la route). Transports ferroviaires : hausse contenue à 1,3% Les prix des transports ferroviaires de marchandises ont augmenté légèrement, de 1,3%, entre octobre 2004 et avril 2005. Ils ont progressé de 2,4% dans le sous-groupe principal (transport d'autres marchandises : wagons standards et wagons d'autres catégories). Le trafic combiné a également un peu renchéri, de 0,4%. A l'inverse, on note une baisse des prix de 4,2% dans les transports de produits pétroliers. En une année, les prix du transport de marchandises par chemin de fer ont progressé de 1,0%. Transports routiers : les prix augmentent de 8,1% suite au relèvement de la RPLP Les prix des transports de marchandises sur route ont augmenté de 8,1% entre octobre 2004 et avril 2005. Cette hausse s'explique principalement par le relèvement du taux nominal de la RPLP, qui a passé de 1.68 centime à 2.52 centimes par tonne-kilomètre au 1er janvier 2005. Il semble que près de deux tiers de la hausse aient été reportés sur les clients. Parallèlement au relèvement de la RPLP, le poids total autorisé a été porté à 40 tonnes. Les gains de productivité qui ont ainsi pu être réalisés dans certaines branches ont amorti la hausse des prix. Par rapport à avril 2004, les prix des transports de marchandises par la route ont progressé de 8,4% dans l'ensemble. Si l'on considère les transports routiers selon les différents segments du marché, on constate que ce sont les transports par conteneurs qui ont le plus renchéri par rapport au précédent relevé (+14,5%). A la hausse de la RPLP est venue s'ajouter ici la forte progression de la demande. Cette même catégorie avait connu les plus fortes baisses de prix ces dernières années (surtout en 2001 et en 2002), en raison d'une demande en recul. Les transports de colis de détail ont également fortement renchéri (+9,8%). Le relèvement à 40 tonnes du poids autorisé n'a en effet pas entraîné de hausse marquée de la productivité dans le trafic de détail, où la surface de chargement est plus déterminante que le poids. Les transports de chantier (+7,6%) et les transports frigorifiques (+6,7%) ont subi des hausses moins marquées. Le renchérissement des transports de produits pétroliers (+1,6%) et des autres transports routiers spécialisés (silos p. ex. ; +2,6%) a pu être contenu grâce aux gains de productivité générés par le relèvement à 40 tonnes du poids autorisé.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Renseignements:

Andreas Fankhauser, OFS, section Prix, tél. : 032 713 63 07
Alex Kuster, OFS, section Prix, tél. : 032 713 61 44

Service de presse OFS, tél. : 032 713 60 13; fax : 032 713 63 46

Commandes de publications : tél. : 032 713 60 60, fax : 032 713 60 61, e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch/>

Abonnement aux communiqués de presse par e-mail sous : <http://www.news-stat.admin.ch>

Originaltext:

Bundesamt für Statistik

Dossier de presse:

<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100000114/bundesamt-fuer-statistik>

Dossier de presse par RSS:

http://presseportal.de/rss/pm_100000114.rss2